

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Permis de conduire - A1-A2

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.

Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ? Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions

Votre contact: BALLA NDRAS Damica

Téléphone: 06 15 69 38 66 E-mail: auto. cole-formular @aitlook. fr



Cachet de l'auto-école

SARL AUTO MOTO ECOLE FORMUL'AIN

494 grande rue l'agora 01340 Attignat

Tél : 06 12 45 90 37

RCS Bourg-en-Bresse 824721013-APE8853Z

Agrée : E2400100060

Horaires d'ouverture

Lundi Shoo-19hoo

Mardi 8hoo-19hoo

Mercredi shon-19hon

Jeudi Shoo - 19koo

Vendredi 8 hoo -19 hoo

Samedi Shoo - 15 hos

ENJEUX et déroulement de la formation

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail.

Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés au risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases : la première hors circulation, la seconde en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.



L'ÉPREUVE THÉORIQUE MOTO (le code)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant la diffusion de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

L'examen PRATIQUE

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

Les épreuves pratiques ont pour but de vérifier que vous avez acquis les compétences nécessaires pour conduire seul, sans mettre en danger votre sécurité ou celle des autres

Le résultat de l'épreuve hors circulation est communique à l'issue de la prestation et celui de l'épreuve en circulation est communique 48 heures après.

À l'issue de l'épreuve, le résultat est noté sur le CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire) et envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire.



L'ÉPREUVE HORS CIRCULATION

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage.

L'épreuve dite du plateau s'effectue sur la piste d'examen de votre département. Choisissez bien vos points de repère lors de vos entraînements pour ne pas être perturbé par le changement de piste.

- Enchaîner l'ensemble des exercices les uns après les autres
- 2 essais pour réaliser l'ensemble des exercices
- Si échec pendant l'un des exercices, le deuxième essai repart du déplacement sans l'aide du moteur.

Pour obtenir un résultat favorable à cette épreuve, vous devez obtenir un A ou un B. Si vous avez un C lors du premier essai, vous avez un deuxième essai.

L'ÉPREUVE CIRCULATION

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération :
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier;
- dépasser et croiser des véhicules :
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux, plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

LE PROGRAMME de formation

COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	 Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard. Connaître la conception de la moto : ses principaux organes, les principales commandes. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur). Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances. Monter et rétrograder les rapports de vitesse. Maîtriser la réalisation d'un freinage. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager). Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique). Maîtriser les techniques d'inclinaison. Réaliser un freinage d'urgence.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	 Connaître et respecter les règles de circulation. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues). Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. Adapter l'allure aux situations. Tourner à droite et à gauche en agglomération. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	 Évaluer et maintenir les distances de sécurité. Croiser, dépasser, être dépassé. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante. Communiquer avec les autres usagers. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. Connaître la signalisation spécifique et les règlès relatives à la circulation inter-files i types de routes et voies de circulations autorisées, types de véhicules, vitesses autorisées, comportements à adopter, cas d'interdiction. Savoir la pratiquer dans les départements expérimentaux et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. Dans ce cas, l'apprentissage insiste sur : la recherche d'indices et la perception des risques, la communication avec les autres usagers, le respect des distances de sécurité, l'adaptation de l'allure, notamment en fonction de la vitesse des véhicules dépassés. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels tunnels, ponts,
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	 Suivre un itinéraire de manière autonome. Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aide à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse). Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. Pratiquer l'écoconduite.





01 340 ATTIGNAT Tél: 04.74.25.92.18. Site: www.formul-ain.fr Prise de rendez-vous: 06.15.69.38.66. Mail. auto.ecole.formulain@outlook.fr

TARIFS AUTO-ECOLE PERMIS A2

Conduite d'une moto de puissance inférieure ou égale à 47,5 ch à partir de 18 ans. Accès après deux ans à toute moto supérieure à 47,5 ch après avoir effectué une formation de 7 heures en auto-école (passerelle)

Contenu de la formation : Théorique : code moto et Pratique : 8H de plateau / 12H de circulation

<u>cii cuiation</u>	
FORFAIT FORMATION PRATIQUE	900.00€
(20h pratique + 1ere inscription plateau et circulation)	
°FORFAIT FORMATION THEORIQUE (code moto)	50 006
- Code moto (livre de code, Pass Rousseau, inscription code)	50 00 €
- Kedevance examen code	30 00 €
- Heure supplémentaire plateau ou circulation	
- Presentation examen plateau	60 00 E
- Présentation examen circulation	
<u>Modante de regiement</u> :	
- A l'inscription	300,00 €
- A ia 8 eme neure	300 00 €
- A ia 15 eme heure	
- Solde formation avant l'examen	
Cour individuel de formation plateau	60,00 €

A APPORTER POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER:

- envoyer un mail à <u>auto.ecole.formulain@outlook.fr</u> avec noms, prénoms, vos numéros de téléphone fixe et portable et en précisant si vous êtes porteur de lunettes ou lentilles.
- une photo numérique d'identité et 3 photos normales
- une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité
- une photocopie du certificat de participation à la JDC pour une inscription entre 17 ans et 25 ans
- un justificatif de domicile de moins de six mois :
 - facture d'eau, électricité, téléphone, y compris mobile, avis d'imposition, quittance d'assurance, titre de propriété ou quittance de loyer non manuscrite.
 - facture nominative ou facture accompagnée d'une attestation de l'hébergeant certifiant que le demandeur habite chez lui depuis plus de trois mois et copie d'une pièce d'identité de l'hébergeant.
- ☑ la copie recto-verso du permis de conduire pour ceux qui en sont titulaire
- signature du mandat par l'élève ou son représentant

Tous les documents doivent être fournis au format A4.

HORAIRES De CODE et d'OUVERTURE DU BUREAU:

Lundi, mercredi, vendredi

18h - 19h

Jeudi

14h-15h

Samedi

10h - 11h/11h - 12h



01 340 ATTIGNAT Tél: 04.74.25.92.18. Site: www.formul-ain.fr Prise de rendez-vous: 06.15.69.38.66. Mail: auto.ecole.formulain@outlook.fr

TARIFS AUTO-ECOLE <u>PERMIS A1</u>

Conduite d'une motocyclette légère de plus de 50 cm3 à 125 cm3 et 15 ch à partir de 16 ans. Contenu de la formation :

° FORFAIT FORMATION PRATIQUE900,00 €	
(ZVD Dratique + lere inscription plateau et circulation)	
°FORFAIT FORMATION THEORIQUE (code moto)50,006	
- Code moto (livre de code, Pass Rousseau, inscription code)50,00€	
- Camen Coue	
- heure supplementaire plateau ou circulation	
- deuxième présentation examen plateau ou circulation	
1 001001000000000000000000000000000000	
Modalité de règlement :	
- A l'inscription300,00 €	
- A la 8 ème heure300,00 €	
- A la 15 ème heure	
- Solde formation avant l'examen	
Soud for mucton avant 1 changen	
A APPORTED POLID LA CONCEUTIFICAL DAL DOGGETT	
A APPORTER POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER:	
Joseph Man a auto.ccolc.101111113111(0)(0)11100K Tr avec vos nom of promomo	DS
de téléphone fixe et portable et en précisant si vous êtes porteur de lunettes ou lentilles.	
une photo numerique d'identité et 3 photos normales	
THE PARTICULATION OF IN CALL OF THE PARTICULAR O	
une photocopie du certificat de participation à la JDC	
pour une inscription entre 17 ans et 25 ans	
un justificatif de domicile de moins de six mois :	
- facture d'eau, électricité, téléphone, y compris mobile, avis d'imposition, quittenne	
d'assurance, titre de propriété ou quittance de loyer non manuscrite	
- facture nominative ou facture accompagnée d'une attestation de l'hébergeant certifiant qu	
le demandeur habite chez lui depuis plus de trais arcia de l'hebergeant certinant qu	,

l'hébergeant.

☑ la copie recto-verso du permis de conduire pour ceux qui en sont titulaire
☑ signature du mandat par l'élève ou son représentant pour les élèves mineurs
Tous les documents doivent être fournis au format A4, un document par face

HORAIRES de CODE et d'OUVERTURE DU BUREAU:

le demandeur habite chez lui depuis plus de trois mois et copie d'une pièce d'identité de

Lundi, mercredi, vendredi

18h - 19h

Jeudi

14h-15h

Samedi

10h - 11h/11h - 12h